

Affiché le : 22 juin 2021 à 11h30  
Le Maire,  
Sylvain BOURDIER

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel-de-Ville (Théâtre Alphonse Thivrier), **le 29 juin 2021 à 18 h 00**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

a) Mandats de vote

I.1 - Compte rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétences

I.2 - Comptes de gestion 2020 - Adoption

I.3 - Comptes administratifs 2020 et affectation des résultats

I.4 - Décision modificative n° 1 du budget général

I.5 - Plan de financement définitif des travaux de rénovation de la couverture de l'Eglise du Sacré Coeur

I.6 - Ecole de musique et piscine municipale - Régularisation pour prestations non faites et remboursements en raison du COVID-19

I.7 - Conseil départemental de l'Allier - Schéma départemental des enseignements artistiques - Convention 2021/2022

I.8 - Remise pour fuites d'eau après compteur - Factures 2019

I.9 - Modification du tableau des effectifs - emplois non permanents

I.10 - Compte personnel de formation

I.11 - Contrat d'apprentissage

II.1 - Cimetière ville - Travaux sur monument funéraire

II.2 - Convention entre la Commune de Saint-Eloy-les-Mines et la Commune de Commentry concernant des prêts mutuels de matériel pour l'organisation de manifestations

II.3 - Adhésion à l'ATDA - Renouvellement de la convention

III.1 - Avenant n°2 à la convention de partenariat culturel avec l'OMPAC

## Communications du maire

### Questions orales et diverses

Conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant sur diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, certains dispositifs dérogatoires ont été remis en vigueur notamment la possibilité de réunion de l'organe délibérant avec un nombre limité de personnes présentes ;

**Par conséquent, la séance se tiendra en présence du public mais en nombre limité. Le port du masque est obligatoire.**